



Image not found or type unknown

Partage des trajets - Quels trajets ?

Par **ccssmm**, le **13/02/2016** à **16:02**

Bonjour,

La convention de divorce dit (lors d'une énumération de faits) que les trajets seront partagés de moitié par les parties.

De quels trajets parlent-ont ici ?

Merci

Cordialement